



Fiche technique: Election sans candidat

L'élection sans candidat permet à un collectif de choisir parmi ses membres la personne que le collectif juge la plus appropriée pour endosser le rôle. Il s'agit d'une méthodologie cadrée qui nécessite un minimum de maturité d'équipe.

ETAPES DU PROCESSUS

Le collectif se met d'accord sur l'élection sans candidat comme mécanisme d'affectation du rôle. L'animateur-trice facilite le processus.

1ère étape



LE RÔLE

L'animateur-trice décrit ou rappelle la fonction du rôle concerné. Le mandat est écrit, visible et compris par tous.

2ème étape



LE VOTE

Chaque participant-e indique son nom et le nom du membre du cercle qu'il estime être le plus approprié pour le rôle.

3ème étape



NOMINATIONS

Chacun-e expose la raison de son choix : en quoi la personne qu'il-elle a désignée est la plus appropriée pour le rôle.

4ème étape



MODIFICATION

Chacun-e peut modifier sa nomination à la lumière des informations nouvelles présentées lors de l'étape précédente.

5ème étape



PROPOSITION - CONSENTEMENT

Sur base des votes, une proposition est émise. L'animateur-trice récolte alors le consentement.

6ème étape



CELEBRATION

La validation de la personne dans son rôle est célébrée au travers d'un applaudissement par exemple.

REMARQUES:

- Le processus d'élection sans candidat est un processus au travers duquel c'est le collectif qui gagne. Il nécessite que les égos restent en poche, au bénéfice du collectif.
- Lâcher-prise et bienveillance sont essentiels.
- Plus les participant-e-s maîtriseront le processus, plus il pourra porter ses fruits.
- Chaque participant-e a un rôle positif à jouer...pour valoriser ses pairs et apprendre en équipe.